

» pontifes qu'Ænéas Sylvius, et jamais pape ne s'efforça plus
» de l'étendre au delà du droit et de la raison que Pie II. »

Dupin donne une notice détaillée des nombreux écrits de ce pape. Nous nous contenterons de rapporter le titre de ses principaux ouvrages, parmi lesquels il faut placer l'Histoire des Bohémiens, depuis leur origine jusqu'à l'année 1458; les Mémoires des séances du fameux concile de Bâle, depuis la suspension d'Eugène jusqu'à l'élection de Félix V; un poème sur la passion du Christ; des traités sur la cosmographie, sur la grammaire, sur la rhétorique, sur la topographie de l'Allemagne; quelques brochures fort scandaleuses sur les filles d'amour, sur les mignons, sur les différentes manières d'aimer. Dans ces derniers ouvrages, le saint-père raconte des aventures fort piquantes dont il est le héros, et où il se plaît à énumérer les qualités physiques des dames dont il avait obtenu les faveurs; il entre même à ce sujet dans des détails obscènes qu'il est difficile de traduire.

On a encore de lui un recueil de quatre cent trente-deux lettres, dont les plus remarquables forment des traités ex professo sur des matières de théologie; la cent trentième est un dialogue entre des hérétiques sur la communion catholique; la cent quatre-vingt-huitième traite longuement des devoirs du pape et des officiers de sa cour; plusieurs ne sont que des discours sur l'excellence du christianisme comparé à l'islamisme; enfin, on lui attribue deux panégyriques sur Alphonse d'Aragon, un Traité de l'Empire romain, et plusieurs volumes de poésies érotiques.

PAUL II,

FRÉDÉRIC III,
empereur d'Allemagne.

219^e PAPE.

LOUIS XI,
roi de France.

Élection de Paul II. — Sa Sainteté prend l'engagement solennel d'observer divers règlements qui lui sont imposés par les cardinaux. — Histoire de Paul II avant son pontificat. — Il refuse de tenir le serment qu'il avait fait aux membres du sacré collège. — Il s'empare des décimes destinés à la croisade contre les Turcs. — Le saint-père devient odieux aux Romains. — Rupture entre le pape et le roi Ferdinand. — Affaires de Hongrie, de Bohême et de Castille. — Jeux publics à Rome. — Guerre des Florentins. — L'empereur vient à Rome. — L'historien Platine est condamné à la torture de la chambre ardente. — Démêlés entre le pape et Louis XI. — Querelle entre le saint-père et le roi de Pologne. — Mort du pontife.

Après la mort de Pie II, les cardinaux se rendirent à Rome, et s'assemblèrent au Vatican au nombre de vingt; Pierre Barbo, Vénitien, cardinal du titre de Saint-Marc, ayant réuni les deux tiers des suffrages, fut proclamé souverain pontife.

Toutefois avant de le revêtir de la chape et de lui faire subir les épreuves de la chaise percée, les cardinaux exigèrent qu'il s'engageât par serment à continuer l'exploitation des décimes et à en partager les profits avec eux; ils lui firent promettre de ne point élever au cardinalat des jeunes gens

de moins de trente ans; de ne donner le chapeau qu'à un seul de ses parents; et de ne jamais dépasser le nombre de vingt-quatre cardinaux. Ils lui firent jurer qu'il soumettrait les promotions et les dépositions des prélats à la sanction du sacré collège; qu'il n'aliénerait aucune terre des patrimoines de l'Église ni des revenus du saint-siège; qu'il laisserait aux ecclésiastiques de la cour pontificale la liberté de faire leurs testaments; qu'il n'entreprendrait aucune guerre et ne ferait aucun traité de paix avec les princes ou avec les républiques, sans l'approbation des cardinaux; qu'il ferait prêter serment aux gouverneurs des places et des châteaux, de les remettre au pouvoir du sacré collège lorsque le saint-siège viendrait à vaquer; que les places importantes ne seraient point gouvernées par ses parents; que l'armée de l'Église ne serait jamais commandée par sa famille, et que dans les bulles faites sans l'approbation du collège il ne mettrait point cette clause: « Du conseil de mes frères. » En outre, ils lui imposèrent la condition de lire chaque mois cette même constitution en plein consistoire, pour qu'il en conservât la mémoire; et ils demandèrent que sa Sainteté leur accordât par avance l'autorisation de s'assembler deux fois chaque année, afin de juger si tous les articles de leur marché avaient été strictement observés.

Toutes ces conventions ayant été acceptées et signées par le nouveau pontife, le premier diacre ouvrit la fenêtre du conclave, et montrant la croix au peuple, il publia l'élection de Pierre Barbo, cardinal de Saint-Marc. Suivant l'usage, on demanda au saint-père quel nom il voulait prendre; d'abord il choisit celui de Formose; mais sur l'observation qui lui

fut faite que les Romains pourraient l'accuser de puérile vanité en prenant un nom qui en langue vulgaire signifiait « le Beau, » il se décida pour celui de Paul II.

Pierre Barbo était fils de Polyxène Condelmère, sœur du pontife Eugène IV; il avait déjà embrassé la carrière du commerce, lorsqu'il apprit l'exaltation de son oncle; aussitôt il changea de vocation et s'appliqua à l'étude des Écritures sacrées sous la direction de professeurs habiles. Eugène IV l'éleva successivement à l'archidiaconat de Bologne, à l'évêché de Servie, à la charge de protonotaire apostolique et enfin au cardinalat. Sous Nicolas V il avait conservé un grand crédit.

On raconte qu'il était doué de la singulière faculté de verser des larmes, quand il voulait persuader son auditoire et faire adopter quelque mesure politique; ce qui est le sublime de l'hypocrisie: Pie II le nommait plaisamment Notre-Dame de pitié; il avait la manie de se croire médecin, et sa principale occupation était de composer des collyres et des pilules qu'il envoyait à ses amis lorsqu'ils étaient malades.

Dès qu'il fut sacré souverain pontife, Paul II, au mépris de ses serments, voulut gouverner despotiquement, sans prendre même conseil de ses cardinaux; il conféra les principales dignités et bénéfices de l'Église à ses créatures, et décréta plusieurs lois qu'il présenta pour la forme à la ratification des membres du sacré collège; car il les prévint qu'il déposerait immédiatement ceux qui refuseraient de lui obéir. Presque tous souscrivirent aux volontés du pontife sans faire d'observation; mais Jean de Carvajal, cardinal espagnol, lui résista courageusement, l'appela traître, parjure, simoniaque;

et fit si bien, qu'une espèce d'émeute éclata dans le consistoire. Paul II, comprenant la nécessité de la dissimulation dans un moment où son autorité n'était pas encore bien affermie, feignit de céder aux représentations des cardinaux, et essaya de ramener les récalcitrants en les comblant de faveurs; il leur donna le privilège de porter des mitres de soie semblables à celle des papes; il leur permit de couvrir leurs chevaux avec des housses écarlates, au lieu de housses violettes dont ils s'étaient servis jusqu'alors; et il nomma immédiatement une commission de trois d'entre eux pour établir des taxes sur les royaumes, toujours sous le prétexte de la guerre contre les Turcs. En vain les ambassadeurs des puissances voulurent s'opposer à cette mesure arbitraire; leurs doléances furent repoussées, et tout ce qu'on leur accorda fut de répartir eux-mêmes sur chacune des provinces des différents états le chiffre des sommes respectives qu'elles devaient payer au saint-siège. Ces contributions forcées servirent à augmenter le faste de la cour romaine, et à ramener la concorde entre le pape et ses cardinaux.

Paul reçut ensuite une ambassade du roi de Naples, qui envoyait prier sa Sainteté de faire bénir par son légat le mariage de son fils avec Hippolyte, fille de François Sforce, duc de Milan. Comme le pape redoutait les conséquences de cette alliance, qui menaçait de rendre Ferdinand le maître absolu de l'Italie, il fit valoir des prétextes de parenté entre les deux fiancés et se prononça contre le mariage. Alors les ambassadeurs ajoutèrent adroitement qu'ils étaient chargés de prévenir le saint-père, que Mohammed II avait offert à leur maître, pour son fils, huit cent mille écus d'or et une

dé ses filles; qu'il ne mettait pour condition à cette union que la promesse de l'aider à faire la conquête de Venise; mais que Ferdinand n'avait pas été ébloui par cette offre brillante, et qu'il n'avait pas voulu donner de réponse définitive avant de connaître l'opinion de la cour de Rome.

Placé dans l'alternative de voir Ferdinand contracter une alliance avec un ennemi du nom chrétien ou avec un prince italien, il se décida pour celle qui lui paraissait la moins redoutable; il fit taire tous ses scrupules relativement aux degrés de parenté, et consentit au mariage du fils du roi de Naples avec la princesse Hippolyte. Il refusa toutefois de bénir leur union ou de la faire consacrer par un légat, et se contenta de donner la rose d'or aux jeunes époux lorsqu'ils passèrent à Rome.

Presque à la même époque, les armes de Ferdinand éprouvèrent plusieurs échecs dans la Pouille, où le parti des Angevins s'était maintenu sous la conduite du duc de Lorraine; mais le roi reprit sa revanche, et avec l'aide des troupes du duc de Milan, il remporta une grande victoire près de la ville de Troja. Cette déroute força les seigneurs de la faction angevine et le duc de Lorraine lui-même à se retirer dans l'île d'Ischia, d'où ils repassèrent en France. Paul, qui avait contribué pour sa part à l'expulsion des ennemis du roi de Naples, réclama à son tour de son allié l'appui d'une armée pour exterminer les fils du comte Éverse, qui dévastaient les états ecclésiastiques; Ferdinand lui accorda immédiatement le secours qu'il demandait; et grâce à l'activité des généraux napolitains, sa Sainteté se vit délivrée, en moins de quinze jours, d'une famille qui avait lutté contre les trois

papes Eugène, Nicolas et Calixte, et n'avait jamais pu être vaincue.

Ferdinand, qui s'attribuait à juste droit un succès aussi inespéré, demanda qu'en récompense de cet important service la cour de Rome lui fit la remise des tributs échus qui n'avaient point été payés, et qu'on lui diminuât les redevances ordinaires. Ce n'était point le compte de Paul II, qui avait un amour démesuré pour l'argent; il refusa d'accéder aux désirs du prince, et prétexta même une grande gêne pour lui réclamer le paiement immédiat des arrérages de ses droits. Il s'ensuivit tout naturellement une brouille entre le roi de Naples et le chef de l'Église.

A cette époque sa Sainteté avait aussi une querelle avec Pogebzac, prince de Bohême. Voici à quelle occasion : Un riche seigneur, appelé Zdencon, après avoir échoué dans une tentative de révolte contre le prince, s'était réfugié dans la ville d'Araste, d'où il continuait à menacer son souverain. Pogebzac se décida enfin à punir le rebelle, et vint l'assiéger dans sa retraite; Zdencon, après une courageuse résistance, en était réduit aux dernières extrémités et allait être obligé de se rendre, lorsqu'il imagina, pour échapper au danger, de se mettre sous la protection du saint-siège. Paul, qui avait reçu une somme considérable pour prendre sa défense, le déclara aussitôt inviolable, et menaça des anathèmes de l'Église ceux qui oseraient continuer le siège d'Araste. Sans s'inquiéter des censures ecclésiastiques, le roi de Bohême pressa le siège, enleva la place, et fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva.

Blessé dans sa vanité, le saint-père adressa immédiate-

ment des lettres à tous les princes d'Allemagne, et les fit prier par ses légats de ne point s'opposer à l'exécution du jugement qu'il allait prononcer contre le souverain de Bohême; ensuite il releva les peuples du serment de fidélité et fit prêcher une croisade contre Pogebzac; il le déclara parjure, sacrilège et hérétique, le déposa du trône et le déféra aux tribunaux de la sainte inquisition. Enfin Paul II offrit sa couronne à Casimir, roi de Pologne, qui eut la générosité de la refuser; puis à Matthias de Hongrie, qui fut moins scrupuleux et qui fit une guerre terrible au malheureux excommunié.

Plus tard, sans doute par reconnaissance de ce qu'il l'avait aidé dans sa vengeance, le pape montra une indulgence extrême pour ce dernier roi, et ne le punit pas d'un sacrilège qu'il avait commis en frappant au visage l'évêque Nicolas, nonce du saint-siège, qui s'était rendu coupable d'une simple calomnie sur la reine.

Du reste, avec de l'argent, au rapport même de Galeatus Martius, il était facile d'acheter la protection du saint-père, et ce fut ce moyen qu'employa Henri IV, roi de Castille, pour obtenir des sentences d'anathème contre ses sujets, qui l'avaient détrôné. Paul prit la défense de ce prince débauché, qui avait prostitué la reine à un de ses mignons; il le déclara absous de tous les crimes qu'il avait commis, ordonna à ses sujets de lui obéir, et fulmina contre son frère Alphonse, qui avait été nommé roi à sa place, les plus terribles excommunications. Antoine Vernier, évêque de Léon, fut chargé de porter à la cour de Madrid la bulle du pontife; mais il ne put s'acquitter de sa commission; Alphonse refusa même de voir le légat romain, et lui fit dire qu'il eût à quitter immédiate-